

17

JUIN
2025

watt

Les dernières nouvelles du secteur de l'électrotechnique **pour les travailleurs**

B

L'âge de la retraite augmente

Il est d'autant plus important de tirer satisfaction de son travail et de continuer à apprendre. Pourquoi ? En 2025, l'âge légal de la retraite en Belgique passera à 66 ans et à 67 ans en 2030. Vous devrez donc travailler plus longtemps avant de pouvoir prendre légalement votre retraite.

Qu'est-ce que cela signifie financièrement ?

1. Indemnités complémentaires de Volta

Les indemnités complémentaires de Volta (RCC, crédit-temps fin de carrière, maladie de longue durée ou autres prestations sectorielles) sont généralement versées jusqu'à l'âge légal de la retraite. Avec l'augmentation de cet âge, ces allocations se poursuivront peut-être plus longtemps.

2. Pension complémentaire du secteur

Les travailleurs qui restent actifs plus longtemps accumulent davantage de droits de pension au cours de ces années supplémentaires. Cela peut être bénéfique pour leur allocation de pension finale, mais cela nécessite également des efforts supplémentaires de la part des employeurs et du secteur.



Vous voulez savoir combien de temps il vous reste à travailler ?

Cliquez sur www.mypension.be.

Avant-propos

Cher lecteur,

Les vacances approchent à grands pas. Mais soyez tranquille : chez Volta, nous sommes loin de rester inactifs. Tout comme le secteur de l'électrotechnique qui évolue à une vitesse vertigineuse, nous continuons d'informer, d'inspirer et d'innover sans arrêt. Qu'est-ce que cela signifie pour cette édition ?

Avec l'article sur le RGIE, nous faisons un zoom sur votre sécurité. Nous évaluons également votre satisfaction au travail grâce à notre Scan travail faisable. Vous ressentez le besoin d'accroître votre expertise ? Une formation sur la gestion intelligente de l'énergie ou l'infrastructure de recharge est alors judicieuse.

Tout ce qu'il faut pour que vous restiez motivé jusqu'à votre retraite ou simplement jusqu'à vos prochaines vacances. Bel été !

Peter Claeys,
Directeur Volta

B

S'informer maintenant pour plus tard ?

Scannez le code QR pour en savoir plus sur votre pension complémentaire.

Pension complémentaire : désormais pour les ouvriers et les employés

Bonne nouvelle ! À partir du 1^{er} janvier 2026, un plan de pension complémentaire sera mis en place pour tous les 'employés miroirs' de la Commission paritaire 200 qui sont actifs au sein de l'activité d'entreprise Électriciens. Avec cette mesure, le gouvernement vise à niveler les pensions complémentaires des ouvriers et des employés d'ici à 2030.

Fiche annuelle de pension en septembre

En plus de votre pension légale, vous pouvez constituer une pension complémentaire sectorielle pour les électriciens en tant qu'ouvrier. C'est ce que nous appelons le deuxième pilier de pension.

Tous les ouvriers de la SCP 149.01 seront obligatoirement et automatiquement affiliés au régime de pension sectoriel social. Chaque année, tous les ouvriers affiliés actifs reçoivent **en septembre une fiche de pension** avec l'état de leur épargne accumulée.

Demander votre paiement ?

Le formulaire 'Demande de paiement de la pension complémentaire' est disponible sur www.volta-org.be ou auprès du helpdesk. Remplissez le formulaire et envoyez-le par courrier ou par e-mail avec les pièces jointes à Volta FSE.

Quand recevrez-vous le paiement ?

Environ un mois après la date de la retraite (anticipée), AXA Belgium verse le capital pension net. Le retraité reçoit une fiche de liquidation avec le calcul du capital pension net et l'indication des retenues (para) fiscales.

Couverture de la solidarité

Vous continuez également à accroître votre pension complémentaire en cas d'incapacité de travail : 1 € par jour est versé sur le compte individuel de pension. Vous venez à décéder avant de prendre votre retraite ? Le bénéficiaire recevra alors l'épargne constituée ainsi qu'un capital décés supplémentaire de 1.500 €.



Envie de savoir à quoi vous avez droit ?

Consultez l'aperçu de vos droits de pension sur le site www.mypension.be.

Envie de tout revérifier ? Scannez alors le code QR.

Toutes vos fiches fiscales en un seul endroit

Chaque année, vous avez du mal à trouver vos fiches fiscales ? Bonne nouvelle, vous pouvez désormais retrouver celles de vos paiements Volta en ligne dans My Volta. En quelques clics, vous pouvez les télécharger.

D'ailleurs, Volta s'est déjà occupée de votre déclaration fiscale légale. Par conséquent, tous les montants pertinents sont automatiquement visibles sur Tax-on-web et dans votre déclaration à l'impôt des personnes physiques. Et ensuite ? Vous n'avez plus rien à faire vous-même !



Un coup d'œil rapide à vos fiches fiscales ?

Scannez le code QR et vérifiez en ligne sur My Volta.





Le RGIE, votre guide de base pour des installations sûres

Un choc électrique, un incendie, un court-circuit, ... Travailler avec de l'électricité comporte des risques sérieux. Et c'est pour les limiter que le RGIE existe : le règlement général sur les installations électriques. Lecture obligatoire pour tout électrotechnicien !

Cette réglementation belge fixe des normes et exigences de sécurité pour les installations électriques dans les habitations et les entreprises. Comme la norme NEN 1010 aux Pays-Bas, VDE 0100 en Allemagne et NFC15-100 en France, le RGIE est basé sur les **normes internationales**.

Que trouve-t-on dans le RGIE ?

1 Contrôle obligatoire des installations

Avant la première utilisation et au fil des ans, les installations électriques doivent être contrôlées par un organisme agréé. Le RGIE décrit la procédure à suivre pour ce contrôle. Les installateurs et les inspecteurs doivent également interpréter les règles de la même manière afin d'éviter les malentendus et les infractions aux rapports de contrôle.

2 Un lexique clair

Pour éviter les malentendus et les confusions, le RGIE contient une liste complète de définitions et de termes tels que 'installation électrique domestique', 'serrure de sécurité', ...

3 Exigences générales et détaillées en matière de sécurité

Le RGIE définit des exigences générales en matière de sécurité, telles que l'utilisation obligatoire de matériel sûr et approuvé. Pour la basse tension, il s'agit de matériel portant le marquage CE.

Vous trouverez également des mesures de sécurité détaillées, telles que la protection contre :

- les chocs électriques,
- les influences thermiques,
- la surintensité et les surtensions,
- les chutes de tension, les champs électriques et magnétiques.

4 Choix du matériel approprié

Le RGIE traite du choix du matériel approprié pour réaliser les mesures de protection. Tenez compte de l'utilisation de dispositifs de protection à courant différentiel, de la classe de réaction au feu des

conducteurs en fonction du mode de placement et de la localisation, des écrans thermiques, des disjoncteurs, ...

5 Prescriptions particulières

Il existe des prescriptions spéciales supplémentaires pour certaines installations et certaines pièces.

Par exemple :

- installations dans des locaux contenant une baignoire ou une douche,
- installations de chantier et à l'extérieur,
- dispositifs de recharge de véhicules électriques,
- installations électriques dans des locaux à atmosphère explosive.

6 Responsabilités des propriétaires et des exploitants

Le RGIE définit également ce que l'on attend du propriétaire ou de l'exploitant d'une installation électrique : la documentation de l'installation, le travail en toute sécurité et l'utilisation correcte des pictogrammes et des certifications BA4/BA5.



Pourquoi le RGIE est-il si important ?

Le RGIE est la bible de l'électrotechnicien. Pourquoi ? Il oblige le contrôleur à vérifier la conformité d'une installation avant son utilisation. L'installation est-elle conforme ? L'électrotechnicien obtient alors un rapport sans infractions. Ce n'est pas le cas ? Il doit alors remédier aux infractions et faire procéder à un nouveau contrôle. Et cela entraîne malheureusement des coûts supplémentaires.





Rester dans le coup en tant que professionnel ?

Et permettre à vos clients d'économiser sur leur consommation d'énergie ?
Scannez le code et inscrivez-vous à ces modules d'e-learning.

A

E-learning : réseaux domestiques TCP/IP et système de gestion d'énergie

Notre module d'e-learning vous permet d'acquérir les connaissances de base pour installer, configurer et gérer les réseaux TCP/IP : dans un contexte résidentiel ou industriel. Un mot d'explication pour en savoir plus...

Téléviseurs, smartphones, tablettes ou ordinateurs portables, ...
Le Belge moyen possède de plus en plus d'appareils à la maison.
Un **réseau domestique fiable** est donc indispensable. Pour le multimédia, la communication et la coordination de tous ces appareils.

Une connexion réseau stable est également cruciale pour votre **système de gestion de l'énergie**. Grâce à cet EMS, les ménages et les entreprises optimisent leur consommation d'énergie. En contrôlant intelligemment le chauffage ou en rechargeant une voiture électrique au moment le plus avantageux.

Renforcer ou rafraîchir vos compétences en matière de réseau ?

C'est particulièrement utile si vous souhaitez connecter un onduleur ou une borne de recharge au cloud pour une gestion intelligente de l'énergie. Pour ne citer qu'un exemple, bien sûr !

Notre formation consiste en 3 modules en ligne sur ces sujets :

- Qu'est-ce que la communication numérique ?
- Les composants d'un réseau : modem, routeur, switch, câblage et technologies sans fil.
- La configuration et la gestion d'un réseau TCP/IP : comment les appareils communiquent dans un réseau et comment les configurer correctement.
- Connectivité cloud et gestion de l'énergie : comment connecter les bornes de recharge, les onduleurs et les compteurs intelligents au cloud via les réseaux TCP/IP.
- Dépistage des pannes d'un réseau de données : les problèmes courants et les solutions dans les installations de réseaux.

En savoir plus sur l'infrastructure de recharge

Développer vos connaissances et vos compétences en tant qu'électrotechnicien en seulement 4 heures ? Spécialisez-vous dans les bornes de recharge grâce à notre e-module ou formation en classe.

Pourquoi est-ce fait pour vous ?

- Vous découvrirez les différentes solutions de recharge, leurs caractéristiques et leurs applications.
- Dès à présent, choisissez les bonnes mesures de protection contre le contact indirect.
- Vous augmentez la qualité de votre installation.
- En disposant de plus d'informations de base, vous donnez aux clients de meilleurs conseils.
- Une connaissance approfondie permet de détecter les problèmes plus rapidement.



Ça vous tente ? Bien sûr !

Scannez le code QR, découvrez plus de détails sur les formations et inscrivez-vous rapidement.

A

Calendrier

FORMATIONS VOLTA

Nous organisons ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 personnes averties

BA5 personnes expérimentées

Câblage structuré

Détection incendie selon NBN S21-100

Formation de base en sécurité sur chantiers temporaires ou mobiles

RGIE - Installations domestiques existantes et nouvelles

Travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension

VCA Formation de base (examen à l'écran)

VCA Formation de base (examen lu possible à la demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

Bornes de rechargement - Les chaînons manquants

BT Calcul des courants de court-circuit

BA4 Basisanweisungen

BA5 Elektriker

BT Dimensionnement des câbles et conducteurs

BT Protection contre les surintensités

BT Schémas de liaison à la terre

Instructeur d'entreprise (base)

Instructeur d'entreprise - Perfectionnement

L'éclairage LED de la conception à l'installation

Technologies innovantes

Travailler ergonomiquement pour les électriciens

VCA Sicherheits Basisschulung

Étudier où vous voulez, quand vous voulez et à votre propre rythme ?

C'est possible grâce à l'e-learning de Volta.



B

Soumettez votre demande de prestations via My Volta

Connaissez-vous My Volta ? Cette plateforme en ligne facilite davantage la gestion de toutes vos données.

Par l'intermédiaire de My Volta vous pouvez demander des indemnités complémentaires, modifier vos coordonnées et télécharger votre CV et divers certificats. Par ce biais, vous pouvez également naviguer facilement vers la plateforme d'apprentissage Volta Academy. Vous y trouverez les e-modules auxquels vous vous êtes précédemment inscrit via notre site internet.

Demande d'indemnités de maladie, de garde d'enfants ou de chômage temporaire ? Cela peut se faire avec effet rétroactif jusqu'à trois ans. Pour l'instant, toutes les autres indemnités complémentaires doivent encore être demandées à l'aide d'un formulaire de demande sur le site internet.



Gérer vous-même vos données ?

Accédez rapidement à My Volta en scannant le code QR. La connexion se fait avec itsme® sur votre smartphone ou avec l'eID et le lecteur de cartes.

Êtes-vous heureux au travail ?

L'ensemble de vos tâches est-il clair, votre travail est-il suffisamment stimulant et avez-vous suffisamment voix au chapitre au sein de votre organisation ? Telles sont les trois premières questions du Scan travail faisable de Volta. Voulez-vous cartographier objectivement votre propre bien-être ? Alors, scannez le code ci-dessous.

Le questionnaire à remplir prend **5 à 10 minutes**, contient 27 questions et se fait de manière totalement anonyme. Vous pouvez le remplir de deux manières : en recevant un lien de votre direction ou de votre côté. Peu importe l'option choisie, vous recevrez un rapport sur votre bien-être ainsi qu'un **plan d'action concret si nécessaire**. C'est parti !





Go-electro 2025 est lancé !

Volta a lancé sa campagne Go-electro qui a pour but d'encourager encore plus de jeunes à choisir un programme d'études où ils pourront concrètement contribuer à un meilleur climat.

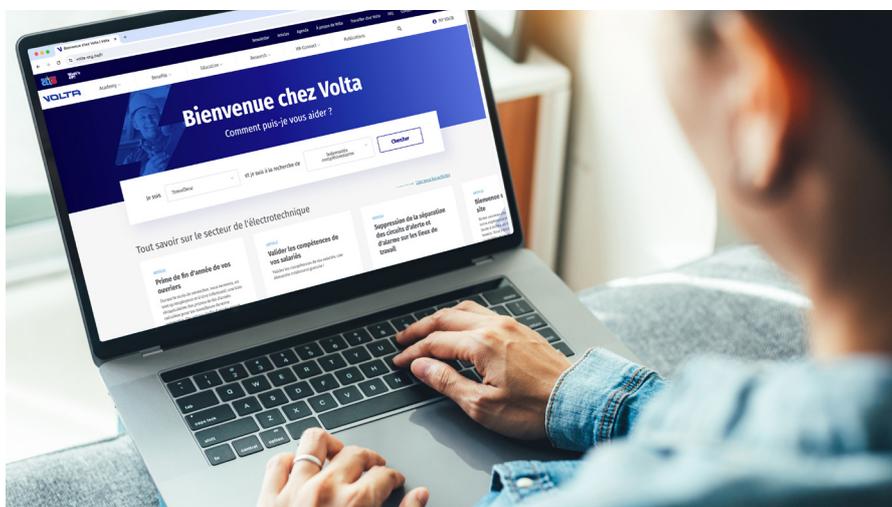


Découvrez
la campagne

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

*Le personnel de Volta
vous souhaite un bel été
et d'agréables vacances.*



Contacter Volta

Pour des questions sur votre dossier personnel, des indemnités complémentaires ou la prime de fin d'année :
fbz-fse@volta-org.be ou 02 478 86 95.

Pour des questions sur le système de pension sectorielle :
pensioen.pension@volta-org.be ou 02 478 86 97.

Pour des questions sur les formations, la gestion des compétences, le droit individuel, l'outplacement :
info@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Pour des questions techniques ou sur la réglementation :
sat@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Volta asbl et Volta FSE sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



ACV-CSC METEA



Volta vzw-asbl
Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

Tel 02 476 16 76
info@volta-org.be
www.volta-org.be

TVA : BE0457 209 993
RPM Bruxelles

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE